



Politique de développement durable

Mai 2017

IAMGOLD est une entreprise internationale d'exploitation minière qui croit qu'un engagement envers le développement durable et la responsabilité sociale par tous ses employés et entrepreneurs est fondamental à sa réussite. Elle accorde une importance primordiale à l'engagement envers la communauté et la protection de l'environnement.

Ces principes fondamentaux sont mis en œuvre par notre engagement à :

- Établir des partenariats durables avec les communautés associées à nos exploitations reposant sur les droits de la personne, le respect de la dignité humaine, ainsi que sur la confiance réciproque afin d'atteindre des objectifs communs et un engagement partagé.
- Établir des normes d'exploitation de site qui respectent ou dépassent les lois et les règlements applicables, les rapports d'impacts environnementaux et sociaux d'IAMGOLD, les plans de gestion environnementale et sociale, les plans de fermeture et les protocoles internationaux dont IAMGOLD est signataire.
- Inciter et encourager tous les employés et entrepreneurs à faire preuve de leadership et d'engagement envers l'amélioration continue pour la protection de l'environnement, la prévention de la pollution, le développement des communautés et notre performance économique.
- Intégrer la gestion des risques dans toutes les facettes de nos affaires, incluant le maintien des plans de mesures d'urgence afin de réduire au minimum ou d'éviter l'impact d'événements imprévus.
- Améliorer constamment notre performance environnementale en établissant des cibles environnementales mesurables afin de réduire l'impact des perturbations, des confinements et des déversements.
- Créer des possibilités pour les communautés liées à nos exploitations de partager les avantages découlant de nos activités en élaborant des projets de remplacement productifs et en développant des opportunités à long terme.
- Intégrer la conservation de la biodiversité à tous les stades des activités d'IAMGOLD et réduire au minimum les impacts sur la biodiversité tout en assurant la restauration des fonctions des écosystèmes perturbés.
- Élaborer des stratégies de réhabilitation progressive et des plans de fermeture disposant d'un financement suffisant pour toutes les exploitations.
- Mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, de transparence, d'équité et divulguer annuellement notre performance.



Donald K. Charter
Président du conseil d'administration



Stephen J.J. Letwin
Président et chef de la direction



Bruno Lemelin
Directeur Général, Essakane S.A.



HARM | DAÑO | INCIDENT | SCHADE | KGOBALO